

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 31/10/2026 au 12/11/2026

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire Madame Frédérique Stoeffler

Demandeur c/o Bernard Nicod SA

Adresse Av. de la Gare 26, 1001 Lausanne Parcelle N° 1233

Type de demande ☒ Abattage ☐ Elagage ☐ Taille

Végétation concernée ☒ Arbre isolé ☐ Haie ☐ Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé ☐ Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
☐ Non

Essence(s) Cèdre | Pin Sapo

Diamètre(s) du tronc Ø 100 cm | Ø 90 cm Hauteur(s) : 22 | 23

Etat sanitaire Affaibli par sécheresse | Faiblement

le 02 juin 2026

Motif de l'abattage /
élagage / taille

Abattages situés au Chemin de Chamblandes 26.

Propriétaire / Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Maxime Nom Jan
Adresse Bernard Nicod SA, Av. de la Gare 26, 1001 Lausanne
Téléphone 079 535 49 96 ou 021 331 17 17
Adresse e-mail maxime.jan@bernard-nicod.ch

Entreprise mandatée pour les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'égallage

Prénom Thierry Nom Emery
Société Emery Arbres SA
Adresse Rue Arthur-Honegger 6, 1083 Mèzières
Téléphone 079 622 53 52
Adresse e-mail info@emery.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 2x
Essence(s) Ellexa Sàrl transmettra ultérieurement les
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet essences souhaitées

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site.

Conformément à l'article 5 du règlement communal sur les émoluments administratifs, entré en vigueur le 21 août 2025, une taxe fixe de CHF 300.00 par dossier est perçue pour le traitement des demandes d'autorisation de dérogation d'abattage.

Le présent formulaire sera affiché sur le site internet ainsi qu'au pilier public.

Documents à joindre à la demande* :

- ☒ Croquis ou le plan de l'emplacement de l'arbre actuel
- ☒ Photos de l'arbre actuel
- ☒ Croquis ou plan de(s) compensation(s)

*En cas de transmission incomplète du formulaire, celui-ci ne sera pas pris en compte

Lieu et date Lausanne, le 07.10.2026 Signature _____

BERNARD NICOD S.à.r.l.
26, av. de la Gare Tél. 021/511 11 11
1001 LAUSANNE

Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch
www.pully.ch